

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 2 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre à onze heures et trente minutes, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, au Technopôle Lahitolle, 8 rue Maurice Roy à Bourges, sur convocation du Conseil d'Administration.

Chaque membre adhérent a été convoqué par mail en date du 20 novembre 2025.

L'Assemblée est présidée par M. VADROT Jean-Paul en sa qualité de Président.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux membres de l'association, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que l'association a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance pour ceux qui étaient présents. Le président constate que 44 entreprises comptabilisant 57 voix sont présentes ou représentées (Cf annexe pour le détail des voix).

Le Président désigne un secrétaire de séance administrateur du service : M. Geoffray GAUTHIER

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du budget prévisionnel 2026
- Tarification 2026
- Information de la modification du règlement intérieur

Le bilan d'activités de novembre montre une stabilité des effectifs suivis (64653 salariés suivis pour 5721 adhérents).

Les radiations sont compensées par des adhésions aussi bien en nombre d'entreprises que de salariés.

93,4 % des salariés sont à jour de leurs visites, 3,3 % sont en retard (2,6 % non convoqués) et 3,2 % sont en exclusion de suivi.

Le retard des fiches d'entreprises (FE) est de 35,4 % (42,5 % en 2024) et celui des APP est de 29,3 % (44,7 % en 2024) : le plan de rattrapage est à l'objectif fixé.

Concernant le DUERP, 96 % des adhérents ont un DUERP à jour de moins d'un an.

Le plan stratégique depuis 2018 : 100 % visites dans les délais, 100 % DUERP, 100 % FE est en passe d'être atteint.

Pour 2026 et à venir, l'ambition, outre la finalisation de ce premier plan, est de disposer de parcours de prévention pour les entreprises, de plans de sécurisation des parcours des salariés pour les plus vulnérables et atteindre un 100 % FDS.

Aujourd'hui les forces différenciantes de l'APST18 sur le marché de la santé au travail sont :

- Premier service certifié SPEC 2217 niveau 3
- Plus de 95% de DUERP mis à jour dans l'année grâce à la numérisation
- Partenariats santé publique et environnement
- Une transformation digitale depuis plusieurs années qui se poursuit
- Un soutien de la transformation via une gouvernance stable, une mobilisation collective et une confiance dans l'innovation dans le service

Les projets majeurs impactant le budget 2026 sont présentés en séance. Ils concernent les expositions et les contraintes essentielles diagnostiquées par les équipes pluridisciplinaires pour sécuriser les parcours professionnels des travailleurs et alimenter les programmes de prévention des entreprises et collectivités. Il s'agit du risque chimique, des TMS, de la santé mentale et la promotion de la santé.

Prévention du risque chimique :

L'exposition professionnelle aux agents chimiques constitue aujourd'hui l'un des risques les plus sous-estimés... et pourtant parmi les plus impactant pour la santé des travailleurs et touche tous les secteurs d'activités et un grand nombre de salariés.

Contrairement à d'autres risques professionnels, le danger chimique est souvent invisible et ses effets sont différés : cancers professionnels, troubles de la fertilité, malformations... peuvent apparaître des années après l'exposition initiale. Pourtant, les TPE/PME peinent à identifier, évaluer et maîtriser ces risques, faute d'outils, de compétences et de temps.

C'est un sujet complexe, technique, exigeant... mais aussi hautement stratégique.

L'APST18 intègre cette année au budget l'utilisation par les équipes du module EVA de Padoa (76 800 €) qui sera proposé en version payante aux adhérents. Cela permettra aux équipes d'accompagner les adhérents dans la mise en place des mesures de prévention. Sans le digital, cette mission n'est pas réalisable. Pour les adhérents, c'est un outil simple type NOA qui leur permet d'être guidés dans l'évaluation du risque chimique sur la base de fiches de données sécurité qu'ils chargeront en PDF. L'automatisation dans l'outil leur permettra d'être à jour de la réglementation CMR.

L'adhérent pourra souscrire à l'abonnement directement sur son portail et paiera directement PADOA

Le deuxième projet pour gagner en efficacité sur l'accompagnement au risque chimique et cibler les actions en milieu de travail prioritaires pour les équipes est le projet CapLab avec des capteurs environnementaux connectés de Meerseens (21 000 €). Les capteurs garantissent la remontée en temps réel des données relatives à la qualité de l'air et ambiances physiques dans une plateforme SaaS. Des rapports automatisés par l'IA sont proposés aux préventeurs qui les enrichiront de leurs connaissances. Là encore, une métrologie classique de toutes les entreprises ciblées tous les 4 ans ne serait pas envisageable économiquement.

Prévention des TMS :

Les TMS restent la première cause de maladies professionnelles, touchant plus de 43 % des salariés suivis par l'APST18. Ce n'est pas seulement un enjeu d'ergonomie, mais une question de santé publique au travail, avec des déterminants multiples :

- Contraintes biomécaniques (gestes, postures),
- Stress chronique et organisation du travail (RPS),
- Troubles du sommeil, mauvaise hygiène de vie, sédentarité,
- Absence de parcours de soins dans des zones sous-dotées médicalement.

Pour répondre à cette réalité, nous avons construit une **stratégie de prévention en 3 volets**, appuyée sur des outils numériques puissants et engageants : le DUERP, Workcare, santé mentale, capital santé.

L'APST18 propose à nouveau en 2026 à 100 % de ses adhérents un parcours numérique DUERP guidé, via la plateforme NOA (153 600 €). Ce parcours inclut :

- L'évaluation simplifiée des expositions dont les facteurs de risque des TMS
- Des catalogues d'actions préventives adaptés à leur secteur,
- Une interconnexion avec les équipes pluridisciplinaires.

Un partenariat avec HumanFab, organisme reconnu dans l'évaluation biomécanique et fonctionnelle est engagée afin de permettre :

- La réalisation de bilans fonctionnels standardisés, adaptés au suivi des salariés présentant des restrictions d'aptitude ou des limitations de mobilité ;
- L'apport d'une expertise scientifique et technique permettant d'objectiver les capacités fonctionnelles (force, mobilité, endurance, posture, récupération) ;
- La mise en place de protocoles d'évaluation harmonisés utilisables par nos médecins du travail, nos IPRP

L'objectif visé est que les salariés deviennent acteurs de leur santé. L'outil favorise la responsabilisation, l'engagement et la prévention durable, au-delà du seul cadre professionnel.

Au budget, l'investissement de 26 600 € sera amorti et l'accès à la plateforme/bilans de 10000€ par an est intégré.

S'agissant de la santé mentale, sujet prioritaire au même titre que les TMS et le risque chimique, la seule charge supplémentaire de ce budget est le renforcement d'un poste de psychologue face aux demandes croissantes de rendez-vous. Des conventionnements ont été établis pour la santé mentale des dirigeants (APESA, AMAROK). A chaque visite, les salariés sont questionnés sur la base du questionnaire Evrest et les employeurs peuvent disposer des résultats sur demande au médecin du travail qui pourra les transmettre si le nombre est suffisant et préserve l'anonymat.

Enfin, la santé au travail se décroïssonne. Préserver le capital santé tout au long de la vie professionnelle suppose de construire un écosystème intégré où chaque acteur (employeur, service de prévention, système de santé, salarié) joue un rôle actif et complémentaire. C'est le travail de décroïssonnement engagé avec les acteurs de la santé publique : rattrapage vaccinal, dépistage diabète, actions addictions, sédentarité... pour des populations de travailleurs ciblés (exposition/santé).

Ces stratégies nécessitent de renforcer le pôle médical pour disposer d'expertises sur les sujets médicotéchniques cités tout en assurant la continuité du socle et l'atteinte des objectifs.

Le tableau ci-après permet par catégorie d'identifier les variations entre 2025 et 2026 sachant qu'il s'agit d'ETP payés et non théoriques. Notamment un psychologue est rajouté pour renforcer le pôle prévention et l'ensemble des autres IPRP sont maintenus.

CHARGES DE PERSONNEL				
en K€				
	ESTIME 2025	BUDGET 2026	VARIATION 2026 / 2025	
MEDECINS	2 127	2 392	265	11%
ASSISTANTS MEDICAUX	873	883	10	1%
INFIRMIERS	968	1 068	100	9%
INTERVENANTS PREVENTION	1 050	1 047	-3	0%
SUPPORT	1 000	1 022	22	2%
TOTAL	6 017	6 412	394	7%
FILIERE PREVENTION	5 018	5 390	372	7%
FILIERE SUPPORT	1 000	1 022	22	2%
TOTAL	6 017	6 412	394	7%
MEDECINS	12,58	17,49	4,91	28%
ASSISTANTS MEDICAUX	17,77	17,77	0,00	0%
INFIRMIERS	16,97	18,07	1,10	6%
INTERVENANTS PREVENTION	16,60	15,75	-0,84	-5%
SUPPORT	14,10	13,79	-0,30	-2%
TOTAL ETP	78,02	82,88	4,86	6%

Par ailleurs, une extension de bâtiments est intégrée dans le budget 2026.

66 08 ✓

Approbation du budget prévisionnel 2026

Pour équilibrer les charges, une tarification de 115,50 € est proposée. L'arrêté du 25 septembre 2025 a fixé le coût moyen national de l'ensemble socle de service à 116 € par salarié.

Les charges sont présentées en séance : l'évolution majeure est la ligne informatique en lien avec la présentation précédente sur les projets de transformation par le numérique et les redevances associées aux salariés suivis. Les frais de déplacement restent à un niveau important du fait de la prise en charge par l'APST18 des logements des médecins stagiaires internes ou associés.

	Exercice 2025	Exercice 2026
	Estimé	Budget
	en €	en €
Autres achats et charges externes	1 843 040	2 023 309
Energies	74 688	77 100
Petit équipement et Pds entretien	9 061	11 000
Fournitures médicales	17 368	16 000
Fournitures de bureau et informatiques, mobilier	28 425	26 000
Examens complémentaires	28 664	48 500
Crédit bail mobilier	2 646	2 646
Loyers et charges locatives	93 647	97 000
Locations de matériel	142 640	133 477
Travaux Entretien et ménage des locaux	95 096	113 818
Entretien et réparations mat médical et prévention	5 278	5 800
Maintenance Info + Copieurs	848 048	1 008 200
Maintenance Alarmes Ascenseur Climatisation	12 369	14 200
Primes d'assurances	42 509	43 048
Assurance Indemnités Fin Carrière	-	-
Documentation et abonnements	10 747	8 300
Prestations diverses	6 589	6 800
Honoraires et Prestations de service	114 477	112 010
Frais d'actes Publicite Annonces Communication	7 762	8 200
Frais de déplacements et Réceptions	171 601	152 500
Affranchissements Téléphone Internet	67 388	74 460
Services bancaires et assimilés	13 440	13 500
Cotisations	50 597	50 750

La synthèse du budget figure ci-après :

	Exercice 2025	Exercice 2026
	Estimé	Budget
	en €	en €
Chiffres d'affaires	8 378 020	8 918 412
Reprises sur prov. dépréciation créances	79 966	45 000
Autres produits + Rentrées s/ créances amorties	853	500
Autres achats et charges externes	1 843 040	2 023 309
Impôts, taxes et versements assimilés	266 799	286 303
Salaires et Charges de Personnel	6 017 493	6 411 767
Dotations aux amortissements et prov.	313 415	263 000
Autres charges	35 504	27 000
Résultat d'exploitation	- 17 411	- 47 467
Produits financiers	81 819	77 500
Charges financières	4 841	7 280
Résultat financier	76 978	70 220
Résultat Courant Avant Impôt	59 567	22 753

Tarification 2026

La décomposition de la tarification est présentée :

	BUDGET 2026	
ACHATS ET SERVICES	25,91 €	22%
dont Coût Informatique	12,91 €	11%
IMPOTS ET TAXES	3,67 €	3%
SALAIRES ET CHARGES DE PERSONNEL	82,12 €	71%
Salaires Médecins	30,64 €	27%
Salaires Assistants Médicaux	11,31 €	10%
Salaires Infirmiers	13,68 €	12%
Salaires IPRP	13,41 €	12%
Salaires Support	13,09 €	11%
AMORTISSEMENTS	3,05 €	3%
CHARGES FINANCIERES	0,09 €	0%
PROV CLIENTS DOUTEUX et CREANCES IRRECOUVRABLES	0,65 €	1%
	115,50 €	100%

Il n'y a pas d'évolution dans la répartition entre 2025 et 2026.

1^{ère} résolution : Approbation du budget prévisionnel 2026

Il est mis au vote le budget 2026 :

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

2^{ème} résolution : Tarification 2026

- Tarif cotisation 115,50 € HT /salarié/an
- Tarif absences : au tarif de la cotisation
- Tarif intérimaires/entreprises d'insertion : 115,50 €
- Tarif chefs d'entreprises et travailleurs indépendants : 115,50 €

Sont mises au vote les tarifications 2026 :

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

Information de la modification du règlement intérieur

Des modifications du règlement intérieur ont été approuvées par le conseil d'administration pour se mettre en conformité réglementaire sur l'information IA (intelligence artificielle) et préciser les modalités de remplacement de postes vacants du bureau du conseil d'administration en cours de mandat.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un secrétaire de séance désigné parmi les administrateurs.

Le Président,
Jean-Paul VADROT



Le secrétaire de séance,
Geoffray GAUTHIER



ANNEXE : NOMBRE DE VOIX

Total des voix adhérents à date de l'assemblée générale : 5671

N° adhérent	ADHERENT	PARTICIPATION	Nbre VOIX
L1611	ITEP DU CHER	PRESENT	2
L73095	MANPOWER BOURGES	PRESENT	1
L73085	MANPOWER VIERZON	PRESENT	1
L5323	MEDEF	PRESENT	1
L81155	LES MENUISERIES D'AUXIGNY	PRESENT	1
L3090	FFB DU CHER	PRESENT	1
L32505	MISSION LOCALE DU PAYS DE VIERZON	PRESENT	1
L75353	SOCIETE GENERALE	PRESENT	1
100204	J ANDRE BATIMENT	PRESENT	1
L581	AVIGNON CERAMIC	PRESENT	2
L32472	SN SOCOPRESSES	PRESENT	1
L30025	AFADO VIERZON	PRESENT	1
L1030	AFADO ST AMAND	PRESENT	1
100857	PURODOR	POUVOIR	1
L79687	C'EST POSSIBLE AUTREMENT	POUVOIR	1
78083	SMOBY TOYS SAS	POUVOIR	1
L76350	SARL SOPRECO CHAPE	POUVOIR	1
L77219	EURL EMMANUEL MAURET	POUVOIR	1
L71039	LES VERAND'OR	POUVOIR	1
L70131	SARL APG	POUVOIR	1
L15492	PROMOPLAST	POUVOIR	1
L78412	SOCIETE DES TRANSPORTS URBAINS DE BOURGES	POUVOIR	4
103885	AKSIS	POUVOIR	1
L22218	SARL CENTRE TRAVAUX	POUVOIR	1
L6242	SARL THIBAUT Christian	POUVOIR	1
L78047	SARL HOLDING EUROTRAVAUX BTP	POUVOIR	1
L78095	SAS ALTEA CONSTRUCTIONS	POUVOIR	1
L76970	ISD	POUVOIR	1
L5512	AUXITROL	POUVOIR	5
L32306	COFREN SAS	POUVOIR	1
L73029	BANQUE ALIMENTAIRE DU CHER	POUVOIR	1

L76148	PRESTAMED	POUVOIR	1
101960	LV CENTRE	POUVOIR	1
100090	QCENTRE	POUVOIR	1
102420	QCENTRE	POUVOIR	1
L73847	AR MOD	POUVOIR	1
L4113	CAF DU CHER	POUVOIR	3
L78418	CIHL	POUVOIR	3
L32059	COGEP VIERZON	POUVOIR	1
L80719	MACC	POUVOIR	1
L4686	RTI INDUSTRIES	POUVOIR	1
L21910	SCI DU CHÂTEAU D'AINAY LE VIEIL	POUVOIR	1
L75579	EES GAME INGENIERIE	POUVOIR	1

